



## Épreuve orale d'anglais de 3ème

publié le 10/05/2018

**L'épreuve orale d'anglais commune à toutes les classes de 3ème aura lieu les MARDI 22 (matin) et VENDREDI 25 MAI (toute la journée).**

Cette épreuve orale, d'une durée de 10 minutes, se déroulera en deux parties devant un jury constitué de deux professeurs.

Les cours seront assurés normalement en dehors du créneau de passage prévu.

Chaque candidat devra, dans un premier temps, se présenter en anglais de la façon la plus complète possible. Il devra ensuite raconter la vie d'une célébrité disparue imposée.

Pour chacune de ces deux parties, une fiche de consignes et d'informations sera fournie à l'élève.

Chaque partie sera suivie d'un échange de questions-réponses avec le jury.

Le candidat devra être capable de mobiliser rapidement ses connaissances sans aucun recours possible au français.

Nous insistons donc sur la nécessité d'une révision sérieuse et régulière du vocabulaire et des différents points grammaticaux vus en classe au cours des différentes séquences.

L'équipe d'anglais



Académie  
de Poitiers

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**